



UNION DEPARTEMENTALE FO DE L'ESSONNE

Chers Camarades,

Vous trouverez, ci-après, la déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Départementale FO de l'Essonne qui s'est tenue hier.

Aujourd'hui, l'actualité qui truste les médias est « Qui sera le prochain premier ministre ? ».

La formule consacrée en cette période est « Bonne Année ». Est-ce que la nomination d'un nouveau gouvernement rétablira la retraite à 60 ans, augmentera le SMIC, les salaires et les pensions, etc... ? Est-ce que toutes les contre-réformes passées aux forceps à coups de 49-3 vont disparaître ? Est-ce que la loi immigration sera abrogée ?

Aurons-nous une bonne année ?

Oui, si 2024 est une année de résistance et de reconquête.

Le prochain gouvernement sera sans nul doute dans les chaussons du précédent et continuera la politique menée depuis le 1er quinquennat d'Emmanuel MACRON.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, alors continuons à construire notre organisation en toute indépendance et en partageant nos revendications.

Présentons nos vœux à nos patrons sous forme de cahier de revendications. Partageons-le avec tous nos collègues.

Seule une réelle mobilisation en bloquant l'économie pourra faire reculer cette politique d'exclusion, de brutalité, de souffrance ; nous permettra d'obtenir satisfaction.

Bonne année revendicative,
Amitiés syndicalistes,
Christophe LE COMTE
Secrétaire Général



Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Départementale FO de l'Essonne

La Commission Exécutive de l'UD FO 91, réunie ce 8 janvier 2024, condamne la politique d'exclusion à marche forcée par :

- L'arrivée de France Travail (ex POLE EMPLOI) pour la mise en œuvre de nouvelles mesures de radiation, pour permettre au Gouvernement d'annoncer des chiffres en baisse, va aggraver une paupérisation à grande échelle.
- En même temps, le recul de l'âge de départ à la retraite a vu augmenter le chômage des seniors. Le gouvernement a trouvé la solution en obligeant à reprendre un travail alors que les entreprises n'embauchent pas de seniors... si non c'est la radiation, en attendant une retraite amputée.
- L'obligation de travailler 15 heures hebdomadaires pour bénéficier du RSA engendrera de nouveaux frais (transport, nourriture, etc.) pour des personnes qui n'ont pas assez pour vivre. Ce qui n'ouvre comme perspective que l'enfermement dans l'exclusion.
- Le travail des jeunes par l'alternance et le SNU sous couvert d'inclusion et de responsabilisation, c'est en réalité l'exclusion de temps consacré à l'enseignement et à ses projets personnels. C'est le niveau général d'instruction qui dégringole. Bien entendu ces mauvais coups s'accompagnent par la destruction de l'école publique.
- Le développement de Maison France Services, qui selon le Gouvernement, « est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services publics ». C'est en réalité la destruction et l'éloignement des services publics. Au final, c'est plus de difficultés à avoir accès à ses droits.
- A coups de 49-3, le Gouvernement s'est attaqué à la Sécurité Sociale en diminuant les droits. En Essonne, il n'est pas rare d'attendre de longs mois pour qu'un nouveau-né soit enregistré et que, très rapidement des personnes âgées soient radiées si elles ne prouvent pas qu'elles sont encore vivantes.
Là encore, ce sont des difficultés supplémentaires pour bénéficier de ses droits dans les moments les plus précaires.
C'est toute la philosophie et l'existence de la Sécurité Sociale qui sont remises en cause. C'est tout au long de la vie, de la Naissance à la Mort, que l'on doit en bénéficier de la Sécurité Sociale.
- La nouvelle loi immigration Darmanin dont l'objectif est bien de satisfaire le patronat qui veut une main d'œuvre ciblée corvéable à merci, notamment de manière à maintenir les tensions dans les secteurs où les salaires sont trop faibles. Ces salariés précaires, s'ils perdent leur emploi perdent leur protection sociale et le droit de rester sur le territoire. Avec les conséquences sur leur famille. Cette loi va faire remonter les comportements racistes dans la société, mais aussi dans l'entreprise et les administrations. Ce qui aura, aussi, pour conséquence d'empêcher l'unité salariale et le développement syndical. La CE de l'UD apporte son soutien à tous les camarades qui iront manifester pour faire reculer le gouvernement pour l'abrogation de la loi immigration.

Face à cet inventaire, non exhaustif, la CE de l'UD FO 91 rappelle ses revendications :

- L'augmentation Générale des salaires,
- Un vrai travail pour un vrai salaire,
- Le maintien du SMIC national,
- Le maintien et le rétablissement de tous les services publics, avec le personnel sous statut nécessaire au fonctionnement,
- L'argent public à l'école publique, pour une école nationale et laïque,
- Le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive, la défense de l'enseignement spécialisé et adapté,
- La retraite à 60 ans dès 37,5 annuités pour une pension et retraite complète,
- Le retour de la Sécurité Sociale de 1945,
- L'abrogation de la loi DARMANIN sur l'immigration,

La CE affirme sa position pour la Paix, contre la généralisation de la guerre, pour un cessez le feu partout où sévit la guerre.

La CE de l'UD FO 91 appelle l'ensemble de ses militants à s'organiser face à ce gouvernement et ses attaques au bénéfice seul du capitalisme.

Elle appelle à s'engager dans la construction de mobilisation efficace par la grève.

Votée à l'unanimité

NOS RENDEZ-VOUS DE DÉMOCRATIE SYNDICALE 2024

40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'UD FO 91

- ✓ **LE 19 MARS,**
COMMISSION EXÉCUTIVE + INVITÉS

COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL

- ✓ **LES 27 ET 28 MARS**
RÉUNION DE TOUTES LES UNIONS
DÉPARTEMENTALES ET FÉDÉRATIONS
+ BUREAU CONFÉDÉRAL

CONGRES DE L'UD FO 91

- ✓ **21 juin**
CONGRES DES SYNDICATS FO DE
L'ESSONNE

RÉUNIONS DU BUREAU ET DE LA

COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UD FO 91 EN 2024

- ✓ **LUNDI 8 JANVIER 2024 - 9H00**
+ COMMISSION EXÉCUTIVE À 14H
- ✓ **LUNDI 5 FÉVRIER 2024 - 9H00**
- ✓ **LUNDI 4 MARS 2024 - 9H00**
+ COMMISSION EXÉCUTIVE À 14H
- ✓ **VENDREDI 5 AVRIL 2024 - 9H00**
- ✓ **LUNDI 29 AVRIL 2024 - 9H00**
+ COMMISSION EXÉCUTIVE À 14H
- ✓ **LUNDI 3 JUIN 2024 - 9H00**
- ✓ **LUNDI 1ER JUILLET 2024 - 9H00**
+ COMMISSION EXÉCUTIVE À 14H
- ✓ **LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 - 9H00**
+ COMMISSION EXÉCUTIVE À 14H
- ✓ **LUNDI 7 OCTOBRE 2024 - 9H00**
- ✓ **LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 - 9H00**
+ COMMISSION EXÉCUTIVE À 14H
- ✓ **LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 - 9H00**

